

DIJON 2010 : les premiers débats, un processus enclenché ...

Au tour de trois thématiques, une centaine de congressistes du SNESUP, venus de tout le territoire et d'outremer, ont participé aux premiers débats défrichant la construction d'un projet alternatif pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Au centre de ce congrès d'étude, l'abrogation de la loi LRU et sa substitution par un nouveau cadre législatif ont alimenté les trois chantiers ouverts à cette occasion : trois chantiers pour les formations, la recherche, les personnels autour de trois idées force :

1 - un lien formation-recherche renforcé pour toutes les études supérieures comme terreau de réussite sociale, citoyenne et professionnelle des étudiants ;

2 - un maillage territorial assurant proximité, coopération, collégialité et démocratie universitaires ;

3 - des carrières revalorisées et épanouissantes pour tous les collègues.

Nombreuses ont été les prises de paroles. En commissions, la richesse des débats posant de vraies interrogations sur les formations dans toute leur diversité, la recherche, le service public, nos conceptions de l'exercice de nos métiers... ont permis de nourrir une première étape d'un processus démocratique. Sur le site, très

bientôt, des comptes-rendus détaillés, des contributions ...

Au cours des prochaines semaines et pendant une année pleine, des réunions sur ces thématiques vont animer la vie des secteurs, des sections ... Alimentez les réflexions en organisant des débats dans les sections SNESUP, sollicitez la participation de membres de la direction nationale... La contribution de tous est vivement encouragée, transmettez vos textes dès maintenant à :

pour-un-projet-alternatif@snesup.fr.

Il faut mener de front la construction de notre projet et l'élaboration des conditions de son existence. S'appuyer sur les mobilisations passées, mener les batailles présentes et construire les luttes futures constituent les leviers de la réussite de notre objectif : une réelle rupture pour le service public d'enseignement et de recherche. A nous de le rendre possible !

Prolongeons tous ensemble la dynamique impulsée à Dijon, le travail ne fait que commencer. Les réponses attendues par la communauté universitaire ne peuvent être plus longtemps ignorées. Soyons audacieux et ambitieux pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche !

Stéphane Tassel, secrétaire général

RETRAITES : Le congrès du SNESUP appelle à la grève et aux manifestations le 24 juin 2010

Le SNESUP rappelle que les revendications générales en matière de retraite (maintien du droit à partir à 60 ans, retour à une durée de cotisations de 37 ans ½ pour un taux plein, maintien des avantages familiaux, indexation des pensions sur les traitements eux-mêmes indexés sur l'augmentation des prix, suppression de la décote) peuvent être satisfaites par une meilleure répartition des richesses, l'augmentation de la masse des cotisations via les salaires et le plein emploi, la taxation des rétributions échappant à la solidarité (bonus, stock options ..) et des revenus financiers, dans le cadre d'une refonte d'ensemble des prélèvements obligatoires et d'une véritable remise en cause des cadeaux fiscaux et des dégrèvements de cotisations accordés aux catégories les plus favorisées et aux entreprises ces dernières années.

Il rappelle ses revendications particulières pour la prise en compte des années de formation, d'activité doctorale ou post-doctorale (actuellement exclue notamment si elle est effectuée à l'étranger), de précarité.

Pour sauver et renforcer nos régimes de retraites par répartition et le code des pensions (notamment les 75 % du salaire brut sur la base des 6 derniers mois d'activité), le SNESUP appelle les collègues actifs et retraités à amplifier l'action réussie du 27 mai 2010 en participant massivement aux grèves et manifestations interprofessionnelles du 24 juin 2010 auxquelles appellent déjà l'intersyndicale CGT, CFDT, Solidaires et UNSA.

Il appelle à poursuivre l'action pendant l'été, en préparation de l'amplification des mobilisations en septembre. (Voté à l'unanimité)

GAZA : L'ARMEE ET LE GOUVERNEMENT ISRAELIENS COUPABLES D'UN ACTE MEURTRIER DE PIRATERIE

Le congrès du SNESUP condamne l'acte meurtrier de piraterie dont l'armée et le gouvernement israéliens se sont rendus coupables contre la flottille humanitaire pour apporter une aide aux habitants de Gaza.

Il condamne cet acte qui s'inscrit dans une politique globale de l'Etat d'Israël agressive, empêchant toute solution pacifique et politique : citons le mur de la « honte », la création continue de colonies et ce blocus qui conduit de fait près de 2 millions d'habitants de Gaza à la « réclusion collective ».

Le SNESUP tient d'abord à rendre hommage aux victimes qui tentaient d'exprimer la solidarité humaine.

Le SNESUP se félicite de la condamnation internationale nette et immédiate. Avec la FSU il s'associe à la campagne du collectif français « pour une paix juste et durable au Moyen-Orient » dite BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) pour imposer une solution qui passe par le droit des Palestiniens à constituer un Etat souverain dans les frontières de 1967.

Nous appelons le gouvernement français et l'Union européenne à exiger la fin immédiate du blocus de Gaza par Israël et l'Egypte, à exercer les pressions et les sanctions nécessaires.

Nous rappelons notre soutien aux réalisations de coopération avec les établissements universitaires palestiniens dont ceux de Gaza et nous appelons à leur développement.

Sur le site du SNESUP :

Interview de S. Tassel dans l'Humanité du 5 juin :

<http://www.humanite.fr/article2767489,2767489>

Discours introductif du congrès de Dijon :

<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5199&ptid=5&cid=3796>